

SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE

COMITÉ SYNDICAL DU 29 MARS 2023

Convocations adressées le : jeudi 23 mars 2023
Nombre de délégués titulaires présents : 6
Nombre de délégués suppléants à voix délibérative présents : 2
Nombre de pouvoirs attribués : 0
Nombre de délégués votants (dont pouvoirs) : 08
Nombre de titulaires en exercice : 13

Titulaires présents :

Christophe BOULANGER ; Armelle GALLOT-LAVALEE ; Christian GATARD ; Michel GILLOT ; Franck MAZET ; Brigitte PINEAU.

Suppléants à voix délibérative :

Lionel AUDIGER ; Michel PADONOU

Suppléants sans voix délibérative :

Néant

Titulaires ayant reçu un pouvoir par un autre titulaire :

Néant

Absents excusés :

Frédéric AUGIS ; Alain BENARD.

Secrétaire de séance :

Franck MAZET

C2 23/03/14 – MOBILITES DOUCES - ADHESION DU SYNDICAT DES MOBILITES DE TOURAINE A L'ASSOCIATION « VELO & TERRITOIRES ».

Monsieur Christophe BOULANGER, Président, présente le rapport suivant :

Créée en 1999, l'association « Vélo Territoires » est un réseau national de plus de 150 collectivités mobilisées pour développer l'usage du vélo dans tous les territoires. Le projet stratégique de cette association vise à achever les schémas vélo au profit de l'équilibre des territoires, faire du vélo un outil de mobilité à part entière et porter la France au premier rang des destinations mondiales du tourisme à vélo.

« Vélo & Territoires » dispose d'une expertise reconnue au plan national et européen sur le suivi et l'analyse des fréquentations et apporte un éclairage argumenté pour mesurer la progression des politiques cyclables (Gestion de la Plateforme nationale des fréquentations – Rapport annuel d'analyse). C'est également une structure force de propositions qui incarne la parole et les attentes des collectivités dans le débat public, au service de l'intérêt général.

Le Plan de Déplacements Urbains adopté en décembre 2013 propose de « faire des modes actifs une solution au quotidien » et se donne comme objectif d'augmenter la part modale des cycles de 4 à 9% en 2023. Ainsi, le Syndicat des Mobilités de Touraine propose de nombreuses actions pour le développement de la pratique cyclable, notamment avec l'Accueil Vélo et Rando, Velociti etc...

Suite à son adhésion à l'association « Vélo & Territoires » en 2022, le Syndicat des Mobilités de Touraine souhaite renouveler cette adhésion pour 2023. Il devra pour cela s'acquitter d'une cotisation annuelle de 2 048 € HT.

En conséquence, il est proposé au Comité syndical d'adopter la délibération suivante :

Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

- **DECIDE** d'adhérer à l'association « Vélo & Territoires » pour un montant de 2 048 € HT pour l'année 2023. L'engagement de la collectivité porte sur une durée de 4 ans depuis la première adhésion en 2022 avec un principe de reconduction tacite.
- **NOMME** Monsieur Michel GILLOT, 4^{ème} Vice-Président du Syndicat des Mobilités de Touraine, comme représentant élu titulaire, et Madame Armelle GALLOT-LAVALLEE, membre du Syndicat des Mobilités de Touraine comme représentant élu suppléant.
- **AUTORISE** le Président ou son représentant dument habilité à signer tout acte pris en exécution de la présente délibération.

Le Comité adopte à l'unanimité.

Pour extrait conforme et certification du caractère exécutoire,

Le secrétaire de séance,

Pour le Président et par
délégation,

La Directrice,

Franck MAZET

Laurence MARIN

